



29-11-2016

Madame la Présidente,
Mesdames les vice-présidentes,
Madame la Rectrice,
Messieurs les Recteurs
Mesdames les vice-présidentes
Mesdames et messieurs les élus,

Chers collègues,

Je commencerai naturellement par vous remercier pour l'organisation de cette rencontre annuelle des équipes de direction des lycées et pour l'audience qui l'a précédée. Syndicalistes réformistes, nous persistons à croire en la vertu du dialogue, sans concession, mais respectueux, aussi bien avec notre employeur qu'avec la collectivité de rattachement.

Je souhaite par ailleurs remercier les services régionaux pour la qualité du dialogue que nous entretenons syndicalement, dialogue parfois compliqué, oserais-je dire viril, mais dialogue qui peut et doit permettre de dégager les conditions d'un fonctionnement serein des établissements.

L'EPL, à la fois échelon déconcentré de l'Etat, établissement public local, a besoin de disposer d'un cadre de fonctionnement qui ne fasse pas de lui uniquement le réceptacle de ce que les autres échelons administratifs ne peuvent ou ne veulent faire. C'est pour cela qu'il dispose de l'autonomie et d'une équipe de direction au sein de laquelle l'adjoint-gestionnaire est reconnu comme le correspondant de la collectivité.

C'est dans le cadre conventionnel que doit s'exercer cette autonomie et il est temps, pour nous de passer aux travaux pratiques de la nouvelle convention de gestion. Nous souhaitons qu'elle soit, au moins dans certains de ses aspects, tripartite, pour éviter toute contradiction ou injonction paradoxale ; je pense en particulier au domaine de la sécurité, domaine partagé par excellence. Vous avez évoqué l'impossibilité dans votre discours de créer des postes de vigiles, notre employeur nous répond la même chose, et les équipes de direction sont donc amenées à faire avec les moyens du bord.

Cette convention doit aussi être opposable, car si nous pouvons syndicalement nous satisfaire de la qualité du travail avec les services, de nombreux collègues nous font remonter des difficultés de sur le terrain en raison d'appréciations divergentes avec les antennes, en particulier certaines antennes RH. Je ne souhaite stigmatiser personne en disant cela, mais bien souligner que l'absence de convention, et donc celle d'un barème négocié permettant un dialogue de gestion en parfaite égalité, crée d'inutiles crispations. Je suis, avec l'organisation que je représente, persuadé que nous pouvons dégager rapidement les moyens de sortir de ces difficultés. Des contacts sont déjà pris sur ce sujet et je ne doute pas qu'ils aboutissent à une solution raisonnable.

De même et enfin, cette convention devrait permettre de régler enfin la frontière entre maintenance déléguée aux établissements et maintenance en gestion directe des services régionaux. Votre annonce d'un Plan Prévisionnel de Maintenance peut être un des leviers permettant de résoudre ces problèmes.

Je souhaite également profiter de cette rencontre saluer votre volonté de maintenir un haut niveau de DGF, et l'attention particulière portée aux établissements sortant du dispositif de la dotation de solidarité.

COORDINATION INTER ACADEMIQUE ILE DE FRANCE
LYCEE JEAN JAURES
1 RUE DOMBASLE
93105 MONTREUIL cedex

Tel : 01.42.87.49.84

Fax : 01.42.87.69.72 Mel : lycee-jean-jaures4@wanadoo.fr

Restent bien sûr des sujets que le temps m'empêchera de développer, mais qui doivent retenir notre attention :

- La mise en place de la tarification au quotient familial, améliorée mais toujours perfectible, et son extension à Paris
- Le développement du très haut débit,
- La maintenance informatique, dont la mise en place nécessite des ajustements
- Le plan prévisionnel d'équipement
- La refonte du PPI.

Sur tous ces sujets, notre organisation est prête à la discussion.

Je souhaite terminer en évoquant les interrogations suscitées par la création de la direction des achats. Pour nous, la rationalisation et l'efficacité de la dépense publique ne sont pas un problème, elles font même partie du cœur de métier. Mais une politique d'économies réelles et efficaces passe encore une fois par le respect des prérogatives des uns et des autres. Les établissements et ceux qui y servent, les équipes de direction et en leur sein les adjoints-gestionnaires ne peuvent se contenter d'une autonomie réduite à la simple définition de besoins dont les achats seraient opérés ailleurs, avec des budgets sans cesse rognés ou amputés. Il y aurait d'ailleurs une contradiction entre votre volonté de développer le budget d'autonomie, qui ne nous pose pas de problèmes de principe, et l'absence d'autonomie réelle des établissements.

Cette nouvelle direction ne fera donc sens que si elle appuie la création et l'extension de groupements auxquels adhèrent et participent les EPLE. L'«hypercentralisation», peut être bénéfique dans un premier temps, devient vite un motif de désinvestissement des acteurs de terrain, qui perdent leur technicité et leur attention sur des sujets dont ils se sentent dépossédés..

Ne voyez dans ce passage autour de l'achat public une quelconque crise identitaire, ou une quelconque nostalgie d'une profession rêvant de retrouver un âge d'or de l'intendance, lequel n'a jamais existé. Nous souhaitons, nous voulons, aux côtés de nos amis du SNPDEN , être force de proposition et d'amélioration du fonctionnement des EPLE.

Il s'agit donc de trouver l'équilibre entre les politiques ministérielles, le principe de libre administration des collectivités, et celui tout aussi légitime d'autonomie des EPLE. Nous sommes, pour notre part, prêts à y travailler. Comme je le dis souvent, on devient adjoint-gestionnaire par hasard, on le reste par conviction. La conviction que nous est portons est celle de participer, à notre place, à la réussite des élèves.

Je vous remercie

Le coordonnateur inter académique

Dominique Dupasquier